

A qui de droit

dossier traité par Michaël Rosselet
notre réf. MRC

Lausanne, le 20 mai 2011

Procédé Humistop

Madame, Monsieur,

Le terrain de football A du complexe sportif du Chalet-à-Gobet présente les particularités suivantes :

Fiche signalétique :

Sol moyen (14 % A), avec une tendance au tassement (35 % U).

Il est normalement pourvu en matières organiques 2.9 % en surface.

Par contre, cette couche est ténue. À moins vingt centimètres, il est très peu pourvu en matières organiques en sous-sol (0.4 %).

Le milieu est faiblement alcalin (7,6), il contient (4 %) de calcaire.

En profondeur (- dès 45 centimètres), une couche imperméable influence ce sol.

Ce terrain de football possède un dysfonctionnement hydrique, lorsqu'il pleut, à cause de la couche d'argile, le sol se ressuie mal. Il faut attendre 3 à 4 jours de plus que les autres terrains du complexe avant de pouvoir rouler dessus sans provoquer d'ornières.

La ville de Lausanne a mandaté l'entreprise Humi-stop pour installer un réseau d'assèchement par électro-osmose inverse, « le procédé Humi-stop ». Ce terrain a été mis sous tension en mai 2008.

Après quelques mois d'assèchement, le jardinier en charge de l'entretien des terrains du Complexe sportif du Chalet-à-Gobet atteste que le sol se ressuie mieux et qu'il n'a plus besoin de différer les travaux d'entretien du terrain A. De ce fait, les travaux peuvent être entrepris sur l'ensemble du complexe simultanément et s'effectuent dans de meilleures conditions.

À la suite de la mise en place du « procédé Humi-stop », le sol s'assèche plus rapidement. Ce réseau répond efficacement à la problématique du dysfonctionnement hydrique, à la satisfaction de la Ville de Lausanne.



Michaël Rosselet

Responsable des parcs lausannois